

LES ENTREPRISES DU VOYAGE



CONSEIL DES TOUR OPERATEURS

Relevé de décisions de la réunion du mardi 11 juillet 2017

Sont présents:

- Laurent BAILLIEUL
- Marie BANDER
- Bertrand BILLEREY
- Michel JEAN-RICHARD
- Lionel RABIET
- Richard SOUBIELLE
- Laurent VIALON

Sont excusés :

- Olivier ABERGEL
- François-Xavier de BOÜARD
- Adeline KURBAN FIANI
- Stéphane LE PENNEC
- Jean-Luc MAURY LARIBIERE
- Jean-François MICHEL
- Caroline PELTIER
- Mumtaz TEKER

Sont également présents :

- Valérie BONED
- Catherine BUQUET
- Jean-Marc ROZÉ

Ordre du jour :

1. Approbation du relevé de décisions du Conseil des TO du 10 mai 2017
2. Les intentions de vacances des Français (enquête BVA)
3. Point sur les ventes de l'été et tendances automne (Baromètre et participants)
4. Les répercussions de la transposition de la directive européenne voyages à forfait sur les documents et publications des TO
5. Journées des Entrepreneurs du Voyage à Lille
6. IATA
7. IFTM TopResa
8. Questions diverses.

Richard SOUBIELLE remercie de leur présence les membres du Conseil.

1. Approbation du relevé de décisions du Conseil des TO du 10 mai 2017

Le relevé de décision est approuvé à l'unanimité.

2. Les intentions de vacances des Français (enquête BVA) – cf. PJ

54% des français ont l'intention de partir en vacances cet été (1).

72% des français ayant l'intention de partir en vacances envisagent de passer leurs vacances en France alors que 28% partiront à l'étranger.

L'Europe de l'ouest vient largement en tête des intentions de départ (54%), suivie du Maghreb (12%) puis de l'Amérique du Nord (8%), de l'Europe de l'Est et de l'Asie-Océan indien (6%).

Dans leur ensemble les français privilégient l'Espagne, l'Italie et le Portugal.

(1) Généralement la mesure de l'intention de départ est inférieure de 4 ou 5 points aux comportements

3. Point sur les ventes de l'été et tendances automne

La progression des réservations par l'intermédiation des agences de voyages au cours du premier semestre est en forte progression : +4% pour les vacances en France et +13% pour les vacances à l'étranger. Et +12% au global sur le seul mois de juin.

En agences de voyages, la Grèce reprend sa 2ème position, perdue en 2016 suite à un début de saison compliquée du fait de la crise migratoire.

Il est également intéressant de noter la forte progression de la Tunisie (+ 205 %).

En matière de destinations lointaines les Etats-Unis restent leaders (sans progresser), suivis de la République Dominicaine, la Thaïlande et l'Ile Maurice. On peut également relever la forte progression de Cuba au premier semestre (+46% en départs); certainement un effet collatéral de l'amélioration des relations avec les Etats Unis.

Par ailleurs le nombre de billets d'avion émis par les agences de voyages (trafics «affaires » et « loisir » cumulés) a progressé de 5,5% au 1er semestre.

Richard SOUBIELLE indique qu'à partir de novembre le Baromètre intégrera les croisières et les vols secs.

Suite au tour de table sur l'activité, il ressort :

- Les destinations avec des voyages sur mesure USA, Thaïlande, Cuba sont en croissance,
- Les croisières sont en progression
- Les destinations de l'Est (Russie, les Balkans, les républiques baltes) se développent.
- Le marché des groupes suit la tendance avec un niveau de demande soutenu.

4. Les répercussions de la transposition de la directive européenne voyages à forfait sur les documents et publications des TO – cf. document en annexe à ne pas diffuser.

Valérie BONED rappelle que la date de transposition de la directive en droit français est le 1^{er} janvier 2018 et une entrée en vigueur des dispositions le 1^{er} juillet 2018.

Dans le projet de texte proposé par la DGE sur lequel ont travaillé les EdV et le SETO la responsabilité de plein droit a été enlevée. Les EdV et le SETO étaient soutenus sur ce point par les interlocuteurs au sein des ministères (Bercy et MAE) de l'ancien gouvernement. Néanmoins, le Ministère de la Justice souhaite conserver cette notion.

Des périodes de transition vont être prévues pour les contrats conclus avant, pendant et dont les départs sont prévus après la mise en place de la nouvelle loi.

Un travail va être effectué avec le SETO pour la mise en conformité des documents (informations préalable, contrat, ...) avec les nouvelles dispositions ainsi que sur un barème de frais d'annulation.

5. Journées des Entrepreneurs du Voyage à Lille

Richard SOUBIELLE rappelle que ces Journées auront lieu du 22 au 24 novembre prochains. Le préprogramme est remis aux administrateurs.

6. IATA

Jean-Marc ROZÉ indique que des adhérents sont intervenus auprès des EdV signalant que suite à l'envoi de leur liasse fiscale à IATA, des demandes de caution bancaire ont été présentées dans le cas où l'Ebitda était négatif ou que celui-ci était légèrement positif mais inférieur à deux fois les charges d'intérêt. A noter que la fourniture d'une attestation du commissaire aux comptes confirmant la capacité de la société de respecter ses engagements financiers n'est pas proposée par IATA.

Jean-Marc ROZÉ a demandé que cela soit inclus dans le courrier que les agences reçoivent.

7. IFTM TopResa

Le salon se tiendra du 26 au 29 septembre dans le hall 1 du parc des expositions de la Porte de Versailles.

Les EdV partageront le stand avec l'APST, ATOUT France et IATA.

8. Questions diverses

Recrutement des adhérents

Richard SOUBIELLE indique qu'il est difficile pour les EdV de recruter de nouveaux adhérents dans la mesure où l'adhésion n'est pas obligatoire.

Lionel RABIET préconise la mise en avant du networking pour les jeunes entrepreneurs. Lors de TopResa, il pourrait être proposé aux exposants-adhérents d'indiquer leur appartenance aux EdV par une signalétique.